



Lettre d'information

JUIN 2009

☰ VIE DU PÔLE

mise en place d'un service de veille pour les adhérents du pôle

Le pôle génie civil écoconstruction lancera fin juin son bulletin de veille réservé aux adhérents du pôle. ce bulletin mensuel rassemble une sélection d'informations collectées à partir de diverses sources : presse professionnelle BTP, presse économique généraliste, presse régionale, sites institutionnels, newsletters des autres pôles...

Les informations seront classées en plusieurs rubriques :

- appels à projets et financements
- agenda des manifestations
- actualité des pôles et clusters
- modélisation et éco-quartiers
- génie civil et infrastructures
- projets en éco-construction
- matériaux et technologies
- autre actualité des acteurs
- sélection de brevets "bâtiment" et "génie civil".

Le bulletin de veille est un outil complémentaire de la lettre d'information qui continuera de paraître en début de mois se concentrant sur l'actualité du pôle. Le bulletin de veille, axé quant à lui sur l'environnement économique, technique et scientifique du pôle, paraîtra en fin de mois. Il est réservé aux adhérents du PGCE.

vous souhaitez adhérer au pôle ?

si vous n'êtes pas encore membre du pôle génie civil écoconstruction, nous vous invitons à le devenir en nous retournant le formulaire d'adhésion que vous pouvez télécharger sur notre site internet (rubriques « toutes les news » : adhésion 2009).

Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation (Laure boutet – 02.72.56.80.51 – laure.boutet@pole-gce.fr).

pour rappel, les montants des cotisations 2009 ont été fixés lors de l'Assemblée générale de février, à savoir :

Effectif entreprise	Montant HTVA (TVA : 19,6%)	Montant TTC
< 100	100 €	119,60 €
De 101 à 250	200 €	239,20 €
> 250	500 €	598,00 €
Fédérations Centres techniques Collectivités Grandes écoles Université	500 €	598,00 €
Etudiants, retraités	50 €	59,80 €

erratum : composition du bureau

une erreur s'est glissée dans la lettre de mai. voici la composition rectifiée du bureau :

Bernard THERET (Président)
Olivier HAVAS (vice-président)
Serge GUIGNARD (secrétaire)
Jean PEMEZEC (Trésorier)
Roger PINEAU
Thierry LE FRIANT (et non Jean-Christophe LOUVET)

conseil d'administration

Le conseil d'administration du pôle s'est réuni mercredi 10 juin. L'ordre du jour était le suivant :

1° partie : fonctionnement du pôle

- point d'étape du 23 avril et préparation du contrat de performance
- avancement des conventions avec l'état et la région, budget 2009
- nouvelles adhésions
- point sur les actions d'animation et les groupes de travail
- point sur la communication
- derniers projets labellisés, et procédure de labellisation
- constitution d'un comité scientifique et technologique

2° partie : débat

- vision du CA sur le rôle, la configuration et le portage du pôle.

CAP Technologie sera présent au SIREME aux côtés du PGCE



Le stand de l'Espace métropolitain Loire-Bretagne auquel prendra part le PGCE lors du SIREME (salon international des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie) les 24, 25 et 26 juin prochains, accueillera une dizaine d'entreprises parmi lesquelles CAP TECHNOLOGIE, entreprise basée à Saint-Julien-de-Concelles (44), spécialisée dans le domaine de la gestion technique des bâtiments depuis 1985. CAP TECHNOLOGIE a été sélectionnée pour sa capacité d'innovation et son dynamisme sur les marchés de l'efficacité énergétique des bâtiments et de la maîtrise des énergies.

Pour en savoir plus sur CAP TECHNOLOGIE : <http://www.captechnologie.com>

Journée technique sur la valorisation des sédiments de dragage

Le 6 novembre 2008 s'est tenu à Paris le séminaire « sédiments marins ». Lors de ce séminaire, la circulaire du 4 juillet 2008 sur "les procédures relatives à la gestion des sédiments lors de travaux ou d'opérations impliquant des dragages ou curages maritimes et fluviaux" ainsi que la gestion des sédiments dragués aux Pays-Bas ont été présentées. Le pôle mer Bretagne (basé à Brest) était à l'initiative de cet événement.

se retrouvant face à des problématiques similaires, le pôle génie civil Ecoconstruction et le pôle mer Bretagne souhaitent organiser conjointement au second semestre 2009 une nouvelle journée de sensibilisation à l'échelle nationale. Cette action menée à l'issue de ce partenariat a pour objectif de faire l'état des lieux sur les conséquences de la nouvelle circulaire et permettra d'aborder les enjeux de la valorisation des sédiments de dragage.

PROJETS R&D

Le PGCE a labellisé 2 projets en mai

- Le projet **AGROBAT**, porté par le LEPTIAB (Laboratoire d'Étude des Phénomènes de Transfert et de l'Instantanéité : Agro-industrie et Bâtiment), étudie l'incidence des toitures végétalisées sur la performance énergétique des bâtiments.

- Le projet **MENTOR** traite de la méthodologie et des outils opérationnels de conception et de qualification de sites de mesures en réseau d'assainissement. Il est porté par le LCPC.

L'ANR villes durables retient 2 projets labellisés par le pôle

Par ailleurs, 2 projets labellisés et déposés à l'ANR villes durables en début d'année ont été retenus. Il s'agit de :

- **INOGEV** : innovation pour une gestion durable de l'eau en ville – connaissance et maîtrise de la contamination des eaux pluviales urbaines, porté par Véronique Ruban du LCPC-IRSTV,
- **VEGDUD** : rôle du végétal dans le développement urbain durable : une approche par les enjeux liés à la climatologie, l'hydrologie, la maîtrise de l'énergie et les ambiances, porté par Marjorie Musy de l'IRSTV.

Programme Eco innovation: un appel européen pour les PME

Eco innovation, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit de toute forme d'innovation réduisant l'impact sur l'environnement et/ou optimisant l'utilisation des ressources : nouveaux produits, services, processus...



Faciliter le passage des premiers tests à la commercialisation à grande échelle

Le programme fonctionne par appels à propositions dans le cadre du CIP (Programme compétitivité et innovation), soutenant ainsi des projets « éco innovants » portant sur la première application de produits, procédés, techniques ayant un intérêt européen, et qui ont déjà fait leurs preuves sur le plan technique mais n'ont pas encore pénétré le marché. Il s'adresse aux entreprises et en priorité aux PME.

Les priorités de 2009 :

- Le recyclage des matériaux: amélioration des techniques de tri des déchets, renforcement de la compétitivité des industries de recyclage ou nouvelles solutions de recyclage ou création de produits innovants à base de matériaux recyclés.
- Les bâtiments et la construction: production de techniques et matériaux de construction durables; meilleure utilisation des matériaux recyclés et des ressources renouvelables dans la construction; nouvelles technologies pour traiter et économiser l'eau.
- La nourriture et les boissons: par exemple, invention de techniques de production et d'emballage plus propres; conception de techniques de gestion de l'eau plus efficaces; idées nouvelles pour s'attaquer à la réduction, au recyclage et à la valorisation des déchets; et méthodes pour rationaliser l'utilisation des ressources. récemment, la priorité a été donnée aux secteurs qui génèrent d'importants impacts sur l'environnement, tels que les industries de laiterie et de viande.
- Le « greening business » et les achats verts: par exemple veiller à ce que les entreprises prennent en compte des critères environnementaux pour leurs achats et adoptent une utilisation rationnelle des ressources; aider les entreprises à rendre leurs procédés et leur production plus verts; et promouvoir l'intégration généralisée des techniques éco-innovantes dans les chaînes d'approvisionnement.

quelle est l'enveloppe budgétaire?

195 millions d'euros dans le cadre du programme ECO INNOVATION (2008-2013). Le budget pour cet appel à propositions 2010 est de 30 millions d'euros. La contribution communautaire est de 50% maximum des coûts totaux éligibles pour une PME. La contribution européenne moyenne par projet est de 800 000€. quels coûts sont éligibles ?

- Les frais de personnel sur la base du temps passé sur le projet.
- Les coûts d'investissement d'un nouvel équipement peuvent être subventionnés à condition d'être directement liés au projet.
- Les coûts indirects, ne doivent pas dépasser plus de 7% des coûts totaux éligibles.
- La proposition ne doit pas inclure d'activités de recherche.

quelle est la durée du projet?

La durée maximale de l'action est de 36 mois.

en 2008 : 130 projets déposés, 42 retenus, 3 partenaires en moyenne par projet, 75 % de PME

exemples de projets sélectionnés en 2008 :

- construction d'une usine de recyclage intégrée pour les plastiques agricoles : cette usine est aussi utilisée comme catalyseur pour d'autres usines,
- mise en place d'une technologie innovante d'élimination des déchets d'œufs assurant l'élimination des principaux risques environnementaux et de santé,
- commercialisation d'un nouvel engrais organique obtenu à partir d'un mélange de farine de cuir et de boue déshydratée provenant de stations de traitement des eaux usées de tanneries.

déposer un dossier, trouver des partenaires ?

<http://ec.europa.eu/environment/eco-innovation>

date limite de réception des dossiers : 10/09/2009

pour plus d'informations, contactez : hchailou@bretagne-innovation.fr

RETOUR SUR... la réunion du groupe bâtiment le 29 mai dernier

Le 13 mars, le PGCE organisait à l'école centrale de Nantes une journée « Emergence de projets » destinée à former des groupes de travail et à identifier des pistes de projets collaboratifs d'innovation.

Pour faire suite à cette journée et affiner les pistes de travail, le PGCE a réuni le 29 mai dernier les membres du groupe bâtiment au crédit maritime de Saint-Herblain. 25 personnes ont participé à cette réunion qui a permis de faire le point sur les différents sujets identifiés le 13 mars et de rappeler le rôle du pôle dans l'accompagnement au montage de projets collaboratifs.

Chaque participant a pu s'inscrire dans un ou plusieurs groupes projets, soit en tant que porteur de projet, soit en tant qu'apporteur de compétences :

1. création d'un outil global de modélisation
2. les nouveaux isolants et matériaux à changement de phase
3. le composant idéal
4. Le diagnostic pour la réhabilitation (thermique, sanitaire, acoustique...)
5. La réhabilitation des bâtiments remarquables, problématique de l'enveloppe
6. L'isolation par l'extérieur
7. La problématique de l'assemblage et de la pose, assemblage des composants
8. La conception intégrée de panneaux photovoltaïques

Si vous êtes intéressé par l'un de ces sujets, il vous est encore possible de rejoindre le groupe bâtiment. Pour cela, contactez l'équipe d'animation du PGCE (lucile.guitter@pole-gce.fr / 02 72 56 80 52).

À l'issue de la réunion, les participants étaient conviés à une visite de chantier, celui du siège social d'Abalone (société d'intérim). Ce bâtiment est le premier bâtiment tertiaire à énergie positive du grand ouest, à terme non relié au réseau électrique.



Futur siège social de la société ABALONE à St Herblain



Visite du chantier commenté par l'architecte



Les façades nord et sud du bâtiment sont équipées de parois vitrées double peau.

AGENDA

Le PGCE vous donne rendez-vous...



- **23 juin** : le PGCE sera présent aux entretiens du RGCU (Réseau génie civil et urbain) à l'ENSAM à Paris. Bernard Théret interviendra pour expliquer le nouveau positionnement du pôle lors d'une séquence consacrée aux pôles de compétitivité.

- **25 juin** : Journée technique sur la « réhabilitation thermique des bâtiments » à l'École centrale de Nantes. Le programme de la journée est disponible sur le site internet du pôle.

- **24 au 26 juin** : participation du PGCE au SIREME (salon international des Energies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie) en partenariat avec l'Espace métropolitain Loire-Bretagne (Paris, parc des expositions porte de versailles)

Participation du PGCE à 2 symposium au mois de juillet :

- **1 au 3 juillet** : « 7th International symposium non-destructive testing in civil engineering » qui se déroulera à l'École centrale de Nantes. Pour plus de renseignements sur cet événement : <http://heberge.lcpc.fr/ndtceog/>

- **8 au 10 juillet** : « International opensource geospatial research symposium (OGRS) » qui se déroulera à l'École centrale de Nantes. Pour plus de renseignements sur cette manifestation : <http://www.ogrs2009.org/doku.php>

Le PGCE vous informe ...

- A l'initiative de la filière régionale HQE, la CCI International et la Mission économique de Düsseldorf ont préparé conjointement une mission sur le thème de la réglementation thermique et des économies d'énergie appliquées à la construction en Allemagne. **cette mission intitulée "Efficacité énergétique des bâtiments en Allemagne", se déroulera sur Fribourg du 12 au 15 octobre prochain.** Les objectifs sont de pouvoir appréhender le modèle allemand de la construction durable au travers de réalisations exemplaires et de témoignages de professionnels, mais aussi d'utilisateurs, et de mieux comprendre en conséquence les techniques et savoir-faire...

La prestation de la mission économique est intégralement prise en charge par la Région des Pays de la Loire. Resteront à la charge des participants : les coûts de préparation, d'accompagnement de l'opération, ainsi que les frais de déplacement A/R et d'hébergement sur place. **date limité d'inscription : 30 juin 2009**

Pour plus de renseignements, contacter Sophie BUREL, chargée de mission, CCI International Pays de la Loire ou Mikael VINCENT, chef de projet régional filière HQE® – 02 40 44 62 65, i.nevers@paysdelaloire.cci.fr.

- **18 juin** : La SEM régionale des Pays de la Loire, JESSICA FRANCE – CAP'TRONIC et Loire Electronic Applications Valley ont le plaisir de vous inviter à la journée technologique : « avec les LED, éclairez vos idées ! » le jeudi 18 juin 2009, de 9h à 17h30.

Au travers de conférences et d'exemples d'applications, ce séminaire a pour objectif de vous présenter les dernières technologies de LED, de vous montrer comment les intégrer dans vos produits aussi bien du point de vue électronique que thermique et optique et, de vous donner l'envie de concevoir des produits



innovants.
ce séminaire s'adresse aux chefs d'entreprises, ingénieurs et techniciens,
concepteurs
d'équipements électroniques, fabricants de produits d'éclairages, d'enseignes
lumineuses et de signalétiques à LED, éclairagistes mais aussi fabricants
d'équipements pour le bureau, la maison, l'automobile et l'industrie...
Pour plus d'informations, contacter christophe POULIQUEN :
02 40 48 81 36 / c.pouliquen@sem-paysdelaloire.fr